

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/006 DU 03/04/2015 PORTANT
AFFECTATION DE CERTAINS CONSEILLERS A LA COUR ADMINISTRATIVE DE
BUJUMBURA.**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressés ;

ORDONNE

Article 1 : Les Magistrats dont les noms suivent sont affectés à la Cour Administrative de BUJUMBURA en qualité de Conseillers.

- **Monsieur NSHIMIRIMANA Eloi, Matricule 12499660 (218.278) ;**
- **Madame NDUWIMANA Joselyne, Matricule 13569286 (221.076) ;**
- **Madame NZEYIMANA Joselyne, Matricule 16349348(225.448) ;**

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 03/04/2015

Pascal BARANDAGIYE